



***SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES
EAUX***

« ETANGS LITTORAUX BORN ET BUCH »

**RAPPORT D'ACTIVITE
DE LA MISSION D'ANIMATION**

2011



SOMMAIRE

A. RAPPEL DU PROGRAMME ET BILAN D'AVANCEMENT	4
B. ELABORATION DU SAGE : ETAT INITIAL.....	5
C. SAGE – NATURA 2000 « INVENTAIRE ET CARACTERISATION DES ZONES HUMIDES DU BASSIN VERSANT	7
D. COMITE TECHNIQUE DU SAGE.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
E. GESTION DE PROJET - FONCTIONNEMENT - MISSIONS ANNEXES	7
<u>F. COMMUNICATION</u>	<u>8</u>
G. DATES CLES 2011 :	8

FICHE D'IDENTITE DU SAGE

STRUCTURE PORTEUSE - ANIMATION

SYNDICAT MIXTE GEOLANDES

Hôtel du Département – 23, Rue Victor Hugo
40025 MONT DE MARSAN

Président : Xavier FORTINON

Animation :

- Animatrice : Delphine PELOUIN, en congés de grave maladie du 27 mars au 31 décembre 2012, remplacée par Chloé ALEXANDRE du 15 octobre au 31 décembre 2012 (contrats de remplacement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale)

ETAPES IMPORTANTES

- Emergence : 2004 – 2006.
- Réunion de lancement : 5 avril 2006, Parentis-en-Born.
- Périmètre : Arrêté inter préfectoral Landes Gironde du 23 mars 2007.
- CLE : réunion d'installation du 26 juin 2008

PERIMETRE

- Localisé sur le littoral aquitain : s'étend du Sud du Bassin d'Arcachon au Courant de Mimizan. La limite Est, située en Haute-Lande, est limitrophe du bassin versant de la Leyre.
- Comprend 27 communes incluses en tout ou partie dans le bassin versant : 6 situées en Gironde, 21 dans les Landes, dont 11 communes sont adhérentes au Syndicat Mixte Géolandes (arrêté inter préfectoral de périmètre du 23/03/2007).
- Le bassin versant d'une surface d'environ 1 490 km² concerne la chaîne de plans d'eau du Born et du Buch et de leurs affluents : lac de Cazaux-Sanguinet, Petit étang de Biscarrosse, lac de Parentis-Biscarrosse et étang d'Aureilhan.

COMMISSION LOCALE DE L'EAU

- Créée par l'arrêté préfectoral du 10 juin 2008, modifié par les arrêtés du 27/08/2008, du 25/11/2008, 16/03/2010, 28/06/2010, 12/07/2010, 10/09/2010
- Comprend 40 membres : 20 élus, 13 représentants des acteurs socio-économiques et 7 représentants des services de l'Etat.
- Présidée par Xavier FORTINON, Conseiller général du Canton de Mimizan, Président du Syndicat Mixte Géolandes

ENJEUX PRINCIPAUX

- Gestion hydraulique coordonnée de la chaîne des plans d'eau,
- Protection des plans d'eau contre les pollutions,
- Gestion et préservation des milieux aquatiques et zones humides,
- Harmonisation des usages entre eux et avec la préservation des milieux et des ressources.

A. Rappel du programme et bilan d'avancement

La démarche de mise en œuvre d'un SAGE se déroule en trois phases :

1. La phase préliminaire conduisant à l'adoption d'un périmètre et à l'installation de la Commission Locale de l'Eau (CLE).
2. La phase d'élaboration consistant à la conception du SAGE jusqu'à son adoption.
3. La phase de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation du SAGE.

Etat d'avancement général au 31/12/2011 :

PHASE II – « Etat initial – diagnostic » en cours

Déroulement de la phase d'élaboration :

La phase d'élaboration du projet de SAGE commence à l'installation de la CLE et se termine à la parution de l'arrêté préfectoral d'application du SAGE.

Elle se déroule par étapes (flèche : stade d'avancement fin 2011) :

- > 1. **Etat initial-diagnostic** : validation d'un état initial, bilan et enjeux.
2. **Tendances, scénarios et choix de la stratégie** : poser les alternatives, fixer les objectifs généraux, choisir la stratégie pour les atteindre et estimer les coûts de leur mise en œuvre.
3. **Elaboration des « produits » du SAGE** :
- formulation précise des **objectifs** collectifs, outils de suivi et de communication,
 - projet de SAGE comprenant
 - **un plan d'aménagement et de gestion durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques (PAGD)**
 - **et un règlement** comprenant les mesures opposables aux tiers.
4. **Procédure d'approbation et validation finale** :
- adoption par la CLE d'un projet de SAGE,
 - évaluation environnementale et enquête publique,
 - adoption par la CLE du projet définitif,
 - procédure d'approbation administrative aboutissant à l'arrêté préfectoral fixant les conditions d'application du SAGE.

B. Elaboration du SAGE : Etat initial

❖ Méthode et programme

✓ Rappels :

La méthode, la constitution des organes d'appui à la CLE et la création des commissions thématiques ont été validés lors de la seconde séance plénière de la CLE le 26 septembre 2008.

La CLE s'appuie donc notamment sur 4 commissions thématiques auxquelles sont rattachés ponctuellement, et selon les besoins, des groupes de travail ou organes de concertation :

- 1 - Gestion quantitative et gestion hydraulique	<ul style="list-style-type: none">- Hydraulique du système : Chaîne des lacs + cours d'eau + crastes + nappe- Nappes souterraines et superficielles	Comité de coordination hydraulique
- 2 - Etat et fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides	<ul style="list-style-type: none">- BON ETAT DES MASSES D'EAU <i>(Directive Cadre Européenne sur l'Eau)</i>- Qualité physique et biologique- Faune Flore- Gestion et entretien des milieux- Facteur de dégradation et pollution	Groupe de travail « zones humides milieux »
3 - Usages, milieux, ressource	<ul style="list-style-type: none">- Activités socio-économiques- Prélèvements et rejets- Partage de l'espace	
4 - Eau et aménagement du territoire	<ul style="list-style-type: none">- Développement du territoire- Urbanisme - Gestion de l'espace- Équipements – Paysage	

✓ Les objectifs de l'Etat initial:

L'objectif premier dans l'état initial est de rassembler les connaissances essentielles, permettant d'analyser objectivement la situation du bassin versant dans la perspective d'établir un diagnostic juste et synthétique.

La démarche consiste à identifier les informations nécessaires pour mener les débats et faire les choix qui s'imposent sur les thématiques principales identifiées dans le dossier argumentaire du SAGE :

- gestion hydraulique et quantitative des ressources,
- gestion des milieux aquatiques et des zones humides,
- suivi et protection de la qualité de l'eau et des milieux,
- harmonisation et développement des usages.

✓ Rappels:

La première synthèse à l'échelle du bassin versant fournie par le dossier argumentaire de 2006, ainsi que les discussions ultérieures dans les différents organes de concertation et les groupes de travail, avaient permis d'identifier les manques de données et de cibler les études complémentaires à engager.

Ainsi les manques identifiés concernaient :

- Le fonctionnement hydraulique et hydrologique du bassin versant (chaîne de plans d'eau, cours d'eau, nappe superficielle)
- La géomorphologie et la courantologie des plans d'eau
- La qualité de l'eau des plans d'eau et cours d'eau
- L'évaluation des usages nautiques et touristiques
- Les milieux naturels et les zones humides

Des besoins d'études complémentaires ont été ciblés : « Inventaire et la caractérisation des Zones humides des étangs littoraux Born et Buch » (en cours de finalisation cf. paragraphe C), étude hydraulique, étude de l'hydromorphologie des plans d'eau et de la dynamique d'érosion des rives.

❖ **Etat d'avancement de l'Etat initial**

Le dossier argumentaire, établi en 2006 dans le cadre de la procédure d'adoption du périmètre, constitue une base pour l'élaboration de l'Etat initial – diagnostic. Toutefois, il convient de mettre à jour les données exploitées avec celles de 2010, et le cas échéant, de les rectifier et de les compléter.

❖ **Bilan du travail effectué**

Rédaction de l'Etat initial du SAGE nécessitant :

- Une appropriation des documents consultés ;
- Une mise à jour des données impliquant des phases de recherches et de collectes sur des sites de références et auprès des partenaires ;
- Un traitement de ces données (constitution de fichiers Excel, réalisation de graphiques...);
- Une restitution rédigée dans l'Etat initial.

Cette phase est entrecoupée d'échanges et de relecture avec les partenaires techniques : les éléments de l'Etat initial ont été retravaillés en conséquence.

Perspectives 2012 :

- Finalisation de l'Etat initial et réalisation de l'Atlas cartographique, proposition de pistes de diagnostics et préparation de la CLE prévue en mai ;
 - ⇒ **Objectif : validation de l'Etat initial.**
- Rédaction du Diagnostic et des Tendances et Scénario et préparation des Commissions thématiques
 - ⇒ **Objectif : validation du Diagnostic et des Tendances et scénarios ;**
- Commencement de la rédaction du PAGD et du Règlement du SAGE.

C. SAGE – Natura 2000 « Inventaire et caractérisation des zones humides du bassin versant

- **Suivi de l'étude Zones humides**
- Rappels : le contrat engagé avec un groupement d'étude dont le mandataire est le Bureau d'études Siméthis. Le marché fixé à fait l'objet de six avenants, notamment pour en prolonger le délai d'exécution fixé à l'origine à un an.

D. Comité technique du SAGE

Le Comité technique du SAGE s'est réuni une fois en 2011 :

A Mont de Marsan, le 14 novembre

✓ **La réunion a porté sur :**

- Etat des Lieux – Diagnostic : état d'avancement de la rédaction, organisations des réunions des commissions
- Projet de règlement d'eau – Coordination hydraulique : état d'avancement, présentation du SIRIL
- Etudes complémentaires : état d'avancement de l'étude Zones Humides
- Divers : composition CLE, DOCOB Natura 2000 Pays de Born, étude canal des Landes

E. Gestion de projet – Fonctionnement – Missions annexes

✓ **Comités syndicaux de Géolandes :**

Comité Syndical du 24 avril - Eléments concernant le SAGE :

- Elaboration : avancement de l'Etat des lieux – Diagnostic
- Etude complémentaire « inventaire et caractérisation des zones humides du bassin versant »
- Coordination hydraulique et règlement d'eau
- Outils cartographiques et de communication
- Coordination territoriale

Comité Syndical du 20 novembre - Eléments concernant le SAGE :

- ✓ Elaboration : avancement de l'Etat des lieux – Diagnostic
- ✓ Etude complémentaire « inventaire et caractérisation des zones humides du bassin versant »
- ✓ Coordination hydraulique et règlement d'eau
- ✓ Coordination territoriale
- ✓ Dispositions relatives au personnel du Syndicat Mixte

- ✓ **Points internes réguliers au sein du Service Espace Littoral - Conseil Général des Landes**

- ✓ **Gestion financière**
 - Montage et suivi des dossiers de demande de subvention pour la mission d'animation.
 - Suivi des dossiers de demande de subvention pour l'étude d'inventaire zones humides.
 - Gestion du budget annuel : proposition de budget primitif, suivi des recettes et des dépenses de fonctionnement, sollicitation des versements
 - suivi de commandes et factures.

- ✓ **Gestion du temps :**
 - Congés : 30 jours
 - Arrêt maladie principal : du 28 mars au 12 août

- ✓ **Formations :**
 - Aucune formation en 2011.

F. Communication

La communication en 2011 s'est structurée selon deux axes :

- ✓ **Communication envers les partenaires du SAGE et membres de la CLE**

A l'occasion de chaque réunion, un diaporama a été présenté et des documents ont été remis en séance.

Ce mode de communication a été utilisé lors :

- Des Comités Syndicaux des 24 avril et 20 novembre
- Du Comité Technique du 14 novembre

- ✓ **Communication envers le grand public**

La communication envers le grand public s'est traduite par le début de l'élaboration du Site Internet du SAGE avec l'Appui de l'Agence Landaise Pour l'Informatique.

G. Dates Clés 2011 :

Date	Evènement
10 janvier 2011	Réunion Groupe Technique – Parc Marin d'Arcachon
14 janvier 2011	Réunion Groupe Technique – Sites Inscrits/Classés
19 janvier 2011	Réunion Groupe Technique – Sites Inscrits/Classés
25 janvier 2011	Réunion Inter-Sage à Marcheprime
04 février 2011	Réunion DCE- PDM à la DDTM 40
07 février 2011	Réunion Groupe Technique – Sites Inscrits/Classés
08 février 2011	Réunion Groupe Technique – Sites Inscrits/Classés
10 mars 2011	Réunion Groupe Technique – Sites Inscrits/Classés
14 mars 2011	Réunion SCOT SYBARVAL
24 avril 2011	Comité syndical Géolandes
26 septembre 2011	Réunion Géolandes/Agence Eau sur calendrier
18 octobre 2011	Réunion DOCOB des Pays de Born

14 novembre 2011	Comité Technique du SAGE
17 novembre 2011	Comité de suivi Etude Zones Humides
21 novembre 2011	Comité syndical Géolandes
25 novembre 2011	Colloque Forêt – Région Aquitaine
12 décembre 2011	Réunion Plan de Gestion BA 120